



COMITE DU PUY DE DÔME

NOTE DE FRAIS D'ARBITRAGE

NOM : Prénom :

Lieu de Résidence :

CONCOURS DU : à :

Donnant droit aux indemnités kilométriques		Montant dû
Championnat départemental Samedi AM	45 €	
Championnat départemental Dimanche Journée	50 €	
Concours départemental	45 €	
Concours régional	50 €	
Concours national	70 €	
Concours Semi Nocturne (à partir de 18h00)	50 €	
Concours Nocturne (à partir de 20h00)	50 €	
Semi-Marathon	50 €	

Aucune indemnité kilométrique		Montant dû
Championnat des clubs ½ journée	45 €	
Championnat des clubs Journée	50 €	
Coupe de France	45 €	
Coupe du Président	45 €	

Indemnités Kilométriques		Montant dû
Nombre total de kms A/R		X 0.30 € =

		Sommes dues
TOTAL		

Signature du responsable

Signature de l'arbitre

Les organisateurs doivent garantir aux arbitres au minimum soit :

- 1 casse-croûte et 1 boisson pour une demi-journée d'arbitrage
- 1 repas complet et 2 boissons pour une journée d'arbitrage + 1 repas au-delà de 21H00
- 1 repas complet et 1 boisson pour un nocturne

La fiche comptable est à conserver par le trésorier du club